

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 21/12/2022
et publié ou notifié
le 21/12/2022

COMMUNE D' AISY SUR ARMANCON

Séance ordinaire du 20 décembre 2022

Date de la convocation: 13/12/2022

Membres en exercice : 11

L'an deux mille vingt-deux et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Olivier MURAT

Présents : 11

Présents : Thérèse BURGRAF, Olivier MURAT, Olivier CADART, Aymeric FOURRIER, Alain PLANTAROSE, Angélique LETORT, Maude GUYOTOT, Marie-France MURAT, Sofie AUBLIN, Roland BURGRAF, Chantal BESANÇON

Votants : 11

Pour : 11

Représentés :

Contre : 0

Excusés :

Abstentions : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Angélique LETORT

Objet: Commission d'appels d'offres - 2022_60

Suite à l'élection complémentaire municipale du 04 et 11 décembre 2022, Monsieur le Maire explique aux membres du conseil qu'il faut élire un nouveau titulaire et un nouveau suppléant pour la commission d'offre d'appels.

Dans une commune de moins de 3500 habitants, le maire préside d'office la commission d'appel d'offres, et désigne son représentant en cas d'empêchement. Ce suppléant ne peut pas faire partie des membres élus de la commission. Ensuite, une liste de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants est élue à bulletins secrets.

.M. MURAT Olivier, Maire, Président d'office de la commission d'appel d'offres, désigne Mme **Sofie AUBLIN** comme son représentant. Ensuite, une liste composée des trois titulaires et des trois suppléants se constitue. Cette liste est soumise au vote du conseil à bulletin secret.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0

Reste pour suffrages exprimés : 11

La liste ainsi composée a été élue à l'unanimité :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Olivier CADART	Marie-France MURAT
Aymeric FOURRIER	Angélique LETORT
Roland BURGRAF	Thérèse BURGRAF

Le secrétaire de séance
J. Letort.

Le Maire,
Olivier MURAT

